

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01976

Numéro SIREN : 829 398 726

Nom ou dénomination : 2CA Conseils et Assurances

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2022 sous le numéro de dépôt 10872

Désignation de l'entreprise SAS 2CA CONSEILS ET ASSURANCES Néant *
 Adresse de l'entreprise 1 RUE DU LAVOIR 13012 MARSEILLE
 Numéro SIRET *

8	2	9	3	9	8	7	2	6	0	0	0	1	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	3 290	4 453
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	3 290	4 453
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070	1 903	1 219
	Autres * (3)	072	074		143
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	15 726	16 893
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	17 629	18 256
Total général (I+II)		110	112	20 920	22 709

				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		500	43
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132		814	814
	Report à nouveau	134		2 272	2 037
	Résultat de l'exercice	136		3 520	6 192
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		12 106	14 086
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 309	1 447
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)	172	4 135	7 505	7 176
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176		8 813	8 623	
Total général (I + II + III)		180		20 920	22 709

RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	470
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 2CA CONSEILS ET ASSURANCES**

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1 | Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0 | Néant | *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*		
		13	1	1	2	2	0	2	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210						
	Production vendue services *	biens	215		214					
			217	6 451	218	26 095			20 558	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222						
	Production immobilisée *			224						
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	26 095			20 558		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
Variation de stock (marchandises) *				236						
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240						
Autres charges externes * : dont crédit bail : - mobilier - immobilier				242	11 167			8 024		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 385)		243	385	244	492			338		
Rémunérations du personnel *				250	5 703					
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	2 951			845		
Dotations aux amortissements *				254	1 360			1 065		
Dotations aux provisions				256						
Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259			262	8			1			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260	260								
	Total des charges d'exploitation (II)			264	21 681			10 273		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	4 414			10 285			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280						
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294						
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347		347		300	273		3 000		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348	348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	621			1 093		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	3 520			6 192		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	3 520	314				
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	621					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	247		330						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248		248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249		249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (+4 septies) 986	986		342						
	Zone franche urbaine (+4 septies A) 987	987								
	Zones de revitalisation rurales (+4 quaterdecies) 138		138							
	Reprise d'entreprises en difficulté (+4 septies) 981	981								
	Jeune entreprise innovante (+4 septies A) 989	989								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodécies) 991		991							
Divers ZFA NG dont (+4 quaterdecies) 345	345		350							
Investissements outre-mer 344	344									
Bassins urbains à dynamiser (HUI) (art. 44 septdecies) 992		992								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993							
Créance due au report en arrière du déficit 346		346								
Zone de développement prioritaire (+4 septdecies) 993		993								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	4 141	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	4 141	372					

2CA CONSEILS ET ASSURANCES

Société Par Actions Simplifiée

au capital de 5 000 euros

Siège social : 1 Rue du Lavoir

13012 MARSEILLE

RCS MARSEILLE 829 398 726

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2022 APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31/12/2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition de son Président, d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Résultat de l'exercice : Bénéfice : 3 520 euros.

Affectation :

Au compte Report à nouveau : + 3 520 euros

Après affectation, le poste report à nouveau présentera un solde de 5 792 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Année N-1	5 500		
Année N-2	NEANT		
Année N-3	NEANT		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

